

Enjeux d'un programme de culture de foin de haute qualité valorisé par un conditionnement axé sur le marché

D. et P. Doulière

FOURRAGE DOULIERE, 1, rue Copernic, Z.A du Salat, F-13310 Saint-Martin-de-Crau ; contact@fourragedouliere.com

La société Fourrage Doulière est une entreprise spécialisée depuis 1988 dans le négoce des meilleurs fourrages existants sur le marché (foin de Crau, foin de prairie, de terroir français et étranger, luzerne, paille). Elle fournit, aux niveaux national et international, les haras, élevages de chevaux et centres d'entraînement, ainsi que les élevages bovins, caprins et ovins, en ayant fait le choix **d'une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement.**

Mais **le changement climatique pèse sur le devenir des ressources en alimentation fourragère** : aucun pays ne peut être assuré de son auto-suffisance d'une année à l'autre. En France, ces ressources fourragères reposent pour une grande part, sur un système de prairies naturelles plutôt que sur des prairies implantées avec un cultivar adapté aux conditions de sécheresse et pourvues d'un système d'irrigation qui assurerait leur productivité. Le fourrage reste la base de l'alimentation des élevages de bovin, caprins, ovins et équins qui se trouvent donc particulièrement concernés par le changement climatique : en période de sécheresse, le manque de fourrage provoque une hausse des prix sur le marché, dont ils sont inévitablement les victimes.

De plus, malheureusement, le marché est fréquemment caractérisé par une abondance de petits lots de foin « à vendre » et une rareté de « foin de commerce ». Le foin « à vendre » est souvent le surplus non anticipé qui ne sert pas à l'alimentation du bétail. Dans ce cas, le producteur met sur le marché son surplus de foin réalisé à cause de récoltes abondantes ou d'une réduction de cheptel... ou parce qu'il faut vider les granges. Trop souvent, ce foin est de moindre qualité car soit la coupe n'a pas été effectuée au stade approprié, soit les espèces ne sont pas celles désirables. Alors qu'un foin que nous appellerons « de commerce » est une production planifiée aux nombreux avantages et qui s'avère être une source de revenu en plus d'être axée sur le marché.

Nous avons toujours eu à cœur de **garantir** à nos clients **un approvisionnement tant en matière de quantité, de sécurité que de qualité** au meilleur prix, et **d'aider les secteurs touchés et liés à la consommation de foin, à retrouver des moyens d'existence et de continuité de leur activité.** La production régionale, ou même nationale, ne peut pas offrir ces garanties. Aussi, de par notre expérience du marché et avec une vision plus globale, voire internationale, face au devenir de l'alimentation fourragère, aujourd'hui nous développons notre activité en nous investissant dans un programme de développement durable : **la culture d'un foin de haute qualité contribuant à l'aménagement et à la valorisation des territoires**, maîtrisée dès son élaboration, avec méthode et à toutes les étapes, de sa conception jusqu'à sa commercialisation, et l'intégration **d'une unité de sélection, de calibrage et de conditionnement répondant à la demande du marché.**

1. Culture de foin de haute qualité et biodiversité

L'**importance du choix variétal** est capitale dans la réussite de cette première partie du programme. Il doit être tenu compte de la durée de la culture, de la fréquence des aléas climatiques de la région d'implantation, du mode d'exploitation, avec ou sans irrigation. Nous disposons chez nos semenciers de **variétés éprouvées et de haute valeur technique**, en amélioration constante et avec des valeurs alimentaires identifiées, en réponse à ces contraintes. Ce programme a l'ambition de concerner au moins 4 000 ha de prairie, ce qui lui permettra de présenter un double effet : compensatoire de l'impact du changement climatique sur l'environnement et régulateur des émissions des gaz à effet de serre. Pour cela, il est important de rappeler **les atouts d'une prairie en termes de préservation et d'amélioration de la biodiversité** :

- **Amélioration de la structure et de la teneur du sol en matière organique, lutte contre les adventices et les ravageurs**, ce qui **prévient le ruissellement, le tassement et l'érosion des sols.**

- **Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.** Les prairies naturelles et temporaires de quatre années ou plus, permettent le développement d'une faune, alors que cette vie est réduite sur des cultures annuelles. Il en résulte un **accès simplifié au cahier des charges des normes bio.**

- **Gestion de l'eau et de la pollution** : une prairie irriguée avec un sol drainant **redistribue de 70% à 80% de l'eau à la nappe phréatique en la filtrant** ; elle assure donc un rôle protecteur de la ressource en eau. Elle **lutte contre la pollution visuelle**, les paysages défigurés et **reproduit un environnement sain et beau.**

- **Puits de carbone** : Après la forêt amazonienne, les prairies représentent un des plus gros puits de carbone : un projet de 4 000 hectares de prairie, représente 260 000 tonnes de CO₂ captées. L'accroissement de la capacité de stockage en CO₂ des prairies **renforce la résistance à la sécheresse**. L'accumulation de matière organique permet de mieux retenir l'eau dans le sol. La prise en compte de ce supplément de carbone s'impose comme **mesure compensatoire de l'impact sur l'environnement** par le reversement des taxes carbone aux agriculteurs dans le cadre des nouvelles mesures agro-environnementales.

- **Une culture qui fonctionne avec l'élevage** : les repousses d'automne permettent l'**installation d'un pastoralisme**. La pâture entretient les surfaces, fume les terres et **réduit l'apport d'engrais chimiques**.

2. L'exploitation contractualisée avec une entreprise de récolte : un système rentable, créateurs d'emplois

L'exploitation en petites et moyennes structures en forte régression, avec très souvent plus de 200 000 € d'investissement en matériel, grève son exploitant de la moitié du chiffre d'affaires, et va à l'encontre du développement durable. La **mutualisation du matériel** grâce à une entreprise spécialisée dans les techniques de récoltes, avec un équipement adapté, de dernière technologie, permet une **fenaison rapide, de qualité, à faible impact sur l'environnement** et s'avère être **créatrice d'emplois**. D'autre part, la contractualisation avec une entreprise spécialisée dans le commerce du fourrage détenant déjà le marché, qui plus est, dotée d'une réserve financière et d'une assurance récolte, continuera de le **développer**. C'est l'association de ces deux principes qui permet la **conservation d'une agriculture de qualité**.

3. Dynamique de l'économie agricole et identité régionale

La gestion d'un produit « niche » en France - produit de qualité basé sur une combinaison garantie de réussite, celle de l'élevage et de l'agriculture durable - **complète la dimension identitaire du territoire**, comme il en est déjà pour nos fromages, nos cultures fruitières et maraîchères, oléicoles et viticoles, le foin de Crau... Ce programme, en partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles, rentre dans le cadre des **actions de soutien à l'économie régionale**. Il est aussi un excellent **vecteur de notoriété et d'entraide pour les professionnels de ce secteur**.

4. Calibrage et conditionnement, des mesures de développement durable

Le passage par une unité de sélection, de calibrage et de conditionnement, facilite la distribution et **tient compte du rejet de CO₂**. La compression permet de minimiser le volume, de **diminuer les risques d'oxydation du foin**, mais aussi **augmente la pérennité de ses valeurs nutritives**. Les balles converties en ballots standardisés comprimés **réduisent l'encombrement de moitié, donc le transport de 1/3**.

Par ex., pour **100 tonnes de foin exportées à 1 000 km** :

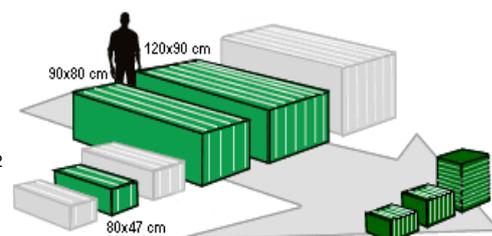
- **non comprimé** :

6 semi-remorques x 350 l de gazole x 2,6 kg de CO₂ = 5 460 kg de CO₂

- **comprimé** :

4 semi-remorques x 350 l de gazole x 2,6 kg de CO₂ = 3 640 kg de CO₂

Soit au total, **une économie de 1 820 kg de CO₂** pour 100 t de foin.



Conclusion

A l'heure où l'agriculture fourragère subit une véritable mutation et devient exposée aux conséquences et risques du changement climatique, il convient de prendre des initiatives qui répondent à la demande alimentaire d'un secteur spécifique de manière durable, et ne pas uniquement être inspiré par les forces du marché à court terme. Justement, **ce programme de culture de prairie** que l'on pourrait qualifier de « bioclimatique » **stimule la reprise et le développement de l'agriculture en renforçant sa capacité à satisfaire les besoins futurs**. Il **compense les impacts dus au changement climatique**, en **préservant les écosystèmes**. Mais **permet** surtout aux agriculteurs et propriétaires fonciers de relever de nouveaux défis pour faire face aux réformes des organisations de marché, aux exigences des consommateurs et des opinions publiques, **de rester des acteurs majeurs du développement rural et durable**.

Références bibliographiques

CHABBI A., CELLIER P., RUMPEL C., GASTAL F., LEMAIRE G. (2012) : « Cycle du carbone et risques environnementaux dans les écosystèmes prairiaux », *Innovations Agronomiques*, 22, 17-30. <http://www.inra.fr/ciag/>.

Sciences Eaux&Territoires « Gestion de l'eau en Crau, comment s'adapter aux tensions sur la ressource en eau à l'échelle des exploitations agricoles » ; <http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/61/51/PDF/dg2011-pub00034829.pdf>